



No de résolution  
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES LAURENTIDES  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FAUSTIN-LAC-CARRÉ**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance spéciale du conseil de la Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré, présidée par Monsieur le maire Pierre Poirier et tenue le 5 décembre 2019, à 17h30, à la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 100, Place de la Mairie.

**SONT PRÉSENTS :**

- Monsieur Pierre Poirier, maire
- Monsieur Michel Bédard, conseiller
- Monsieur Jean Simon Levert, conseiller
- Monsieur André Brisson, conseiller
- Madame Carol Oster, conseillère
- Madame Lise Lalonde, conseillère

**EST ABSENT :** Monsieur Alain Lauzon, conseiller

**SONT AUSSI PRÉSENTS :**

- Monsieur Gilles Bélanger, directeur général
- Madame Danielle Gauthier, directrice générale adjointe

Le Conseil, avant de procéder aux affaires de cette séance, constate qu'un avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE SPÉCIALE**

Sous la présidence de Monsieur Pierre Poirier, la séance spéciale est ouverte à 17h30.

**RÉSOLUTION 10393-12-2019**  
**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE SPÉCIALE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Bédard :

**D'ADOPTER** l'ordre du jour tel que présenté.

1. Ouverture de la séance spéciale
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance spéciale
3. Octroi d'un contrat pour les services professionnels en ingénierie pour la reconstruction de la rue de la Pisciculture, travaux connexes et surveillance des travaux
4. Période de questions
5. Levée de la séance spéciale

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**ADOPTÉE**



No de résolution  
ou annotation

**RÉSOLUTION 10394-12-2019**

**OCTROI D'UN CONTRAT POUR LES SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE  
POUR LA RECONSTRUCTION DE LA RUE DE LA PISCICULTURE, TRAVAUX CONNEXES  
ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a demandé des offres de services professionnels pour la reconstruction de la rue de la Pisciculture, travaux connexes et surveillance de travaux ;

**CONSIDÉRANT QU'**un devis a été préparé par les services administratifs municipaux et qu'un appel d'offres a été publié ;

**CONSIDÉRANT QUE** conformément aux dispositions du Code municipal, il s'agit d'un appel d'offres nécessitant un système de pondération pour l'évaluation des offres ;

**CONSIDÉRANT QUE** sept fournisseurs ont soumis une offre de services ;

**CONSIDÉRANT QU'**un comité de sélection a procédé, conformément à la loi, à l'évaluation qualitative des offres et que les offres de Parallèle 54 Expert-Conseil inc. FNX-INNOV inc. et Équipe Laurence inc. ont obtenu le pointage intérimaire minimum de 70 points pour se qualifier ;

**CONSIDÉRANT QUE** lesdites offres ont obtenu le pointage final suivant :

| Fournisseur                      | Pointage final |
|----------------------------------|----------------|
| Parallèle 54 Expert-Conseil inc. | 28.9           |
| FNX-INNOV inc.                   | 15.7           |
| Équipe Laurence inc.             | 14.8           |

**CONSIDÉRANT QUE** l'offre déposée par Parallèle 54 Expert-Conseil inc. comporte des éléments ne répondant pas à une condition essentielle des documents d'appel d'offres et qu'en conséquence, le contrat ne peut lui être octroyé ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'offre déposée par FNX-INNOV inc. a obtenu le deuxième pointage le plus élevé et est conforme aux documents d'appels d'offres.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean Simon Levert :

**D'OCTROYER** à FNX-INNOV inc. le contrat pour les services professionnels en ingénierie pour la reconstruction de la rue de la Pisciculture, travaux connexes et surveillance de travaux, pour un montant de 56 700 \$ taxes en sus, pour un total de 65 190.83 \$.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**ADOPTÉE**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

Je, soussigné, Gilles Bélanger, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.

  
Gilles Bélanger

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire invite les personnes présentes à la période de questions.



No de résolution  
ou annotation

**RÉSOLUTION 10395-12-2019**  
**LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame la conseillère Lise Lalonde de lever la présente séance spéciale à 17h40.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**ADOPTÉE**

Pierre Poirier  
Maire

Gilles Bélanger  
Directeur général et secrétaire-trésorier



No de résolution  
ou annotation

